
Adresse de la société républicaine de Rochefort qui fait l'éloge des représentants Lequinio et Laignelot et sollicite l'organisation de l'enseignement public, lors de la séance du 13 frimaire an II (3 décembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société républicaine de Rochefort qui fait l'éloge des représentants Lequinio et Laignelot et sollicite l'organisation de l'enseignement public, lors de la séance du 13 frimaire an II (3 décembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) pp. 559-560;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39889_t1_0559_0000_5;](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39889_t1_0559_0000_5)

Fichier pdf généré le 19/02/2024

Les membres du comité révolutionnaire de Dunkerque font part à l'Assemblée qu'ils ont déjà recueilli 700 bonnes chemises, des bas, des souliers, et plusieurs sommes destinées aux défenseurs de la patrie; que, conjointement avec le corps municipal, ils ont fait rentrer dans les mains de la nation l'argenterie des églises, que deux corsaires, armés par la République, viennent d'envoyer dans leur port deux prises hollandaises : ils soumettent à la Convention un arrêté relatif à ceux des militaires qui vendent les effets qu'on leur délivre.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » et renvoi au comité de la guerre (1).

COMPTE RENDU du *Bulletin de la Convention* (2).

Les membres du comité révolutionnaire de Dunkerque annoncent qu'ils ont déjà recueilli près de 700 chemises, des bas, des souliers et des assignats pour les défenseurs de la patrie; qu'ils ont fait déposer l'argenterie des églises.

Ils annoncent que deux corsaires armés par la République viennent d'envoyer dans leur port deux prises hollandaises.

Ils soumettent à la Convention un arrêté relatif aux mauvais sujets qui ont pu se mettre dans les bataillons et qui vendent les effets qu'on leur délivre.

La Société républicaine de Rochefort exprime sa joie de l'heureuse révolution qui s'est opérée dans cette contrée, par les soins infatigables de Lequinio et Laignelot : elle conjure l'Assemblée de ne pas différer un seul instant l'organisation de l'enseignement public.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (3).

Suit la lettre de la Société républicaine de Rochefort (4).

*La Société républicaine de Rochefort,
à la Convention nationale, salut.*

« Rochefort, le 27^e jour de brumaire de l'an II de la République française, une et indivisible.

« Pères d'un peuple libre,

« La régénération de la France étant votre ouvrage, vous avez des droits indubitables à sa reconnaissance. La Société populaire de Rochefort, qui ressent particulièrement toute l'importance du service que vous avez rendu à cette commune, en lui envoyant deux philosophes, choisis dans votre sein, vous en adresse ses remerciements.

« Depuis longtemps, le germe du républica-

nisme existait dans le cœur de la presque totalité des citoyens de cette commune: mais ce germe languissant avait besoin, pour éclore et s'élever à la hauteur des circonstances, d'être réchauffé par des hommes brûlant eux-mêmes du feu sacré de l'amour de la patrie et c'est le bienfait inexprimable que nous devons aux vertueux *Lequinio* et *Laignelot*.

« C'est à notre reconnaissance, qui ne périra qu'avec la liberté, si toutefois la liberté peut périr tant qu'il existera un patriote français; c'est, disons-nous, à notre reconnaissance qu'il appartient de vous peindre les succès en tout genre qui ont couronné leur zèle. Par eux, par leurs soins infatigables, le flambeau de la vérité a chassé l'erreur; les temples érigés par le fanatisme et le mensonge ont été consacrés publiquement à l'éternelle vérité; à leurs prêtres hypocrites ont succédé des prédicateurs de morale, on ne sait plus à Rochefort, et dans la plupart des communes qui l'avoisinent, ce que c'est que différence de culte : catholiques, protestants, ne sont plus que des frères réunis; les Français libres ne connaîtront d'autre culte que celui de la saine morale et pour divinité que la *liberté*.

« D'autres monstres destructeurs, l'aristocratie, le fédéralisme et le modérantisme, le plus dangereux de tous en ce qu'il travaille dans l'ombre, ont été pareillement écrasés par la masse de ces nouveaux Hercules. Nous sommes heureusement hors de leur atteinte cruelle, par l'établissement d'un comité de surveillance et d'un tribunal révolutionnaire composé de citoyens, tous distingués par leurs vertus républicaines. Puissent nos frères de tous les départements, puissent les nations entières suivre bientôt notre exemple.

« Nous osons vous assurer, législateurs, que la commune de Rochefort est aujourd'hui au parfait niveau du républicanisme, que la très grande majorité de ses habitants ne reconnaît, ne chérit autre chose que l'immortelle Constitution que vous nous avez donnée, que tous sont décidés à faire les plus grands sacrifices pour le maintien et la propagation de la République une et indivisible, et qu'enfin tous ont les yeux fixés sur cette Montagne inébranlable, sur laquelle repose le bonheur des Français et bientôt celui de l'univers entier.

« Au nom de la reconnaissance dont nos cœurs sont pénétrés, nous vous demandons, représentants, que nos pères, que nos amis, restent dans nos murs le plus de temps que la chose publique pourra nous l'accorder; au nom du salut public, nous vous réitérons l'invitation de ne laisser les rênes de l'Etat que quand la République, éclairant l'univers, lui aura dicté les droits des peuples.

« Ce n'est pas assez, pères du peuple, que nous soyions rendus à la vérité et que nous ayions pris l'attitude d'hommes libres, il faut que nos enfants, cette nombreuse pépinière de jeunes républicains qui doit recueillir les fruits de nos combats et de nos sacrifices, suce, avec le lait, les principes régénérateurs. Hâtez-vous de terminer le mode d'instruction publique dont vous venez de décréter les bases; envoyez avec profusion, dans tous les départements, des instructions élémentaires, soyez sensibles à l'énergie des intéressants élèves de la vérité qui, comme les nôtres, sont dépourvus de lumières, ayant d'eux-mêmes condamné aux flammes tous les anciens livres, calqués sur l'erreur que nous

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 26, p. 327.

(2) *Supplément au Bulletin de la Convention* du 3^e jour de la 2^e décade du 3^e mois de l'an II (mardi 3 décembre 1793).

(3) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 26, p. 327.

(4) *Archives nationales*, carton C 285, dossier 832.

venons de détruire jusque dans ses fondements.
« Nous joignons ici le procès-verbal de la fête civique qui a été célébrée à Rochefort le dernier jour de la 1^{re} décade du présent mois (1).

« Les membres du comité de correspondance.

« MARTIN; VAUTHIENY; H. LAMBERT;
ESMEIN, président. »

Les sans-culottes montagnards du Lahier, district d'Hippolyte (du Luhier, district de Saint-Hippolyte), demandent à la Convention nationale des lois somptuaires qui, en retranchant les besoins factices, fassent trouver l'abondance dans la médiocrité. Le citoyen Ruemple, capitaine des chasseurs, qui fait don de ses épaulettes en or, se joint à eux pour solliciter un décret qui défende à tout militaire d'en porter d'autres qu'en laine.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » et renvoi au comité d'instruction publique (2).

Suit la lettre des sans-culottes montagnards du Lahier (3).

*Aux citoyens représentants du peuple
à la Convention.*

« Citoyens représentants,

« Ce n'est point assez d'avoir fondé la plus belle République de l'Univers, il faut que votre édifice soit durable. Rappelez-vous que le luxe renversa la République lacédémonienne que l'austère discipline de Lycurgue avait rendue inébranlable pendant cinq cents ans. La République de Rome dut sa décadence à la même cause. Vous nous donnerez donc des lois somptuaires qui, en retranchant les besoins factices, feront trouver l'abondance dans la médiocrité. En attendant ce règlement nécessaire pour consolider votre ouvrage, digne de l'immortalité, nous nous joignons au citoyen Rumpler, capitaine des chasseurs en détachement dans notre pays, pour solliciter auprès de vous un décret qui défende à tout militaire de grade quelconque, de porter des épaulettes en or. Cet excellent républicain vient d'offrir un exemple à tous ses frères d'armes, en déposant sur le bureau de notre société deux paires d'épaulettes en or fin, dont il fait don à la patrie. Déjà nous les avons envoyées à notre district.

« Nous protestons tous à la Convention nationale de notre adhésion à ses sages décrets, et l'invitons à ne point quitter son poste tandis que nos ennemis, soit intérieurs soit extérieurs, ne seront pas réduits au désespoir.

« Les membres de la Société républicaine montagnarde du Luhier, district de Saint-Hippolyte, département du Doubs.

« VERNEREY, président de la Société; F. GUYOT,
secrétaire; C.-M. ARNAUX, secrétaire. »

1) Nous n'avons pas retrouvé cette pièce.
2) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 26, p. 327.
3) *Archives nationales*, carton F¹ 1007, dossier 1283.

Les sans-culottes de Mézières et Libre-Ville font passer à la Convention nationale une adresse qu'ils ont votée à leurs braves frères qui ont exterminé l'hydre de la guerre civile dans la Vendée (1).

*Suit la lettre d'envoi de l'adresse (2).
A la Convention nationale.*

« Mézières, le 13 brumaire, l'an II
de la République.

« Citoyen Président,

« Les sans-culottes de Mézières et de Libre-Ville vous envoient quelques exemplaires d'une adresse qu'ils ont votée à leurs braves frères les sans-culottes qui ont exterminé l'hydre de la guerre civile dans la Vendée. Vous avez partagé les sentiments qu'ils expriment : vous les accueillerez.

« Les sans-culottes de Mézières et Libreville attendent leurs frères victorieux de la Vendée pour tomber, avec eux, sur les esclaves soudoyés du ridicule François d'Autriche.

« Salut républicain.

« RAUXIN, président; BOUTIN, secrétaire. »

Adresse des sans-culottes des villes de Mézières et de Charleville, à l'armée victorieuse de la Vendée (3).

« 7^e jour de la 1^{re} décade du 2^e mois de
la République, une et indivisible.

« Braves républicains,

« La victoire immortelle que vous venez de remporter sur l'exécrationnable monstre qui, depuis trop longtemps, souillait le territoire de la Vendée, vaut à votre patrie mille ans de gloire. Portée sur les ailes de la renommée jusqu'aux confins de l'Europe, elle va annoncer aux peuples asservis qui nous font la guerre et aux imbéciles tyrans qui les commandent, ce que peut la valeur des Français unie à l'amour de la liberté. L'aristocratie rugissante avait ourdi contre vous les machinations les plus infernales : elle avait amassé dans ces infâmes contrées tout ce que le démon de la discorde a de plus atroce. Des traîtres placés d'abord dans vos camps y avaient semé le désordre; enfin purgés des monstres vomis par l'autre des Tuileries et par l'écume des eaux empoisonnées de la Tamise, vous recouvrez votre énergie native. Armés de la terrible massue du souverain, vous frappez les plus grands coups sur les Catilina, et les conspirateurs effrayés portent en vain, dans des repaires qu'ils croient impénétrables, leurs cris forcenés, leurs moyens et leur honte. En vain le fanatisme expirant se dispute encore avec acharnement les restes impurs de son existence ! Le signe impie de la rébellion est arraché par vos mains victorieuses de l'autel sanglant, où l'avaient placé leurs mains profanes; le charme a cessé pour eux, l'ange de la mort vous précède, et la liberté qui, d'un pied dédaigneux,

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 26, p. 328.
(2) *Archives nationales*, carton C 285, dossier 832.
(3) *Ibid.*